

AZUR TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Barème des honoraires d'agence au 01 avril 2021

Prix net vendeur TTC*	Honoraires TTC*
Moins de 85 000 €	Forfait fixe de 5 000 €
De 85 000 € à 170 000 €	6% du prix net vendeur TTC
De 170 000 € à 250 000 €	5% du prix net vendeur TTC
De 250 000 € à 400 000 €	4% du prix net vendeur TTC
Plus de 400 000 €	3% du prix net vendeur TTC

*tva applicable de 20%

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle, à la baisse et liée à des affaires particulières.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire.

Le taux de TVA applicable est celui en vigueur le jour de la signature de l'acte authentique.

En cas de mandat de recherche, le barème reste le même et les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

01/04/2021